



Assemblée générale

Soixante et onzième session

7^e séance plénière

Lundi 19 septembre 2016, à 19 h 30
New York

Documents officiels

Président : M. Thomson (Fidji)

La séance est ouverte à 19 h 40.

Réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants

Points 13 et 117 de l'ordre du jour (suite)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Le Coprésident (M. Thomson) (parle en anglais) :
Alors que débutent les manifestations de clôture de la Réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, j'ai le plaisir de vous présenter, en première mondiale, une version spéciale de la célèbre chanson de John Lennon, « Imagine ». Fruit d'une collaboration entre l'UNICEF, M^{me} Yoko Ono et le producteur de musique français David Guetta, la vidéo rassemble des milliers de voix du monde entier pour braquer les projecteurs sur les problèmes qui se posent aux personnes les plus vulnérables.

Nous allons maintenant regarder la vidéo.

Une présentation vidéo est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Coprésident (M. Thomson) (parle en anglais) :
J'ai maintenant l'honneur de donner la parole au Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson, qui va prononcer un discours de clôture dans lequel il donnera une synthèse du débat en plénière et des six tables rondes tenues par les parties prenantes.

Le Vice-Secrétaire général (parle en anglais) :
Nous vivons un jour historique. Je n'ai même pas besoin de l'imaginer. C'est une réalité, et je pense que cette merveilleuse chanson, dans ce contexte, fait la preuve du pouvoir de la musique et de la culture. Peut-être devrions-nous faire cela plus souvent à l'ONU.

Au nom du Secrétaire général, je félicite les États Membres d'avoir adopté par consensus la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1). Cela montre qu'en dépit de divergences de vues nous pouvons nous rassembler autour de principes communs et d'engagements fondamentaux en faveur des réfugiés et des migrants. Les déplacements massifs de réfugiés et de migrants posent des problèmes qui sont parmi les plus pressants de notre époque. À titre individuel, nombre d'États Membres ont montré aujourd'hui qu'ils abordaient de façon positive la question des réfugiés et des migrants. Ils sauvent la vie à des migrants en mer. Ils traitent les migrants avec humanité. Ils apportent leur protection aux réfugiés. Oui, tout cela est louable.

Néanmoins, nous savons qu'aucun État n'est en mesure de régler ces problèmes à caractère transnational en agissant seul. Nous devons travailler ensemble, plus

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-29169(F)



Document adapté

Merci de recycler



que jamais auparavant. La situation appelle aujourd'hui notre attention urgente et exige que nous prenions des mesures sans attendre. Aujourd'hui, nous avons entendu des récits émouvants par quoi s'est invitée, dans la salle magnifique où nous nous trouvons, la dure réalité du statut de réfugié ou de migrant, soit la souffrance en temps de guerre, les violences et l'exploitation sexuelles, qui dépassent l'imagination, et l'expérience de l'aliénation et de la discrimination sur une terre nouvelle. Mais ceux qui se sont exprimés nous ont aussi parlé de leur vie reconstruite, de leurs compétences et capacités, finalement mises à profit, et de la façon dont la communauté internationale doit agir.

Durant les séances plénières comme dans le cadre des tables rondes, aujourd'hui, les représentants ont souligné le caractère central des droits fondamentaux des migrants et des réfugiés et réaffirmé leurs obligations internationales. Ils se sont engagés à lutter contre la discrimination et la violence sexiste dont les femmes et les filles sont partout les victimes. Beaucoup ont mis l'accent sur les conséquences négatives de la migration irrégulière. Ils ont appelé à plus de coopération pour combattre les pratiques ignobles que sont la traite d'êtres humains et le trafic de migrants et de réfugiés. Les États ont également reconnu la pression subie par les pays qui accueillent des réfugiés en grand nombre. Ils ont décidé d'apporter une réponse globale aux déplacements massifs de réfugiés, en particulier dans les situations de crise prolongée.

Aujourd'hui, plusieurs représentants ont également fait état de plans tendant à élargir l'aide financière, en tenant compte à la fois des aspects humanitaires et des questions de développement. De nouveaux mécanismes financiers ont été annoncés pour accroître l'appui aux pays hôtes et aux communautés d'accueil. Nous avons entendu des exemples concrets d'emplois créés par le secteur privé et de la manière dont les États Membres soutiennent ce genre d'initiatives. Il est encourageant d'apprendre que de nouveaux pays se sont associés aux efforts déployés afin de ménager des sites de réinstallation ou d'offrir d'autres possibilités pour l'accueil des réfugiés.

Nous devons également nous rallier à l'appel lancé dans la Déclaration afin que tous les migrants et réfugiés, filles et garçons, aient accès à l'éducation dans les quelques mois qui suivent leur arrivée. Il a été largement admis qu'il nous fallait accroître l'aide financière consacrée à l'éducation des enfants et des jeunes réfugiés.

Les programmes de développement sont également cruciaux et ont valeur de priorité. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît la contribution des migrations au progrès économique et social. Nous devons tirer profit de cette énergie positive. Pour ce faire, il faut améliorer les données dont nous disposons sur les schémas migratoires et leur incidence, ainsi que de nombreux orateurs l'ont souligné.

Il importe également que nous ayons un débat lucide et éclairé sur la question des politiques, en ayant soin de ne pas stigmatiser les réfugiés ou les migrants. La campagne mondiale que le Secrétaire général a lancée ce matin pour lutter contre la xénophobie, intitulée « Ensemble – respect, sécurité et dignité pour tous », bénéficie d'un large appui et recueille l'adhésion de beaucoup. Nous attendons avec intérêt de travailler avec les États Membres et les partenaires dans le cadre de ce projet.

Aujourd'hui, les États Membres ont été nombreux à faire part de leur intention de tenir compte des réfugiés et des migrants dans la planification de leur développement national. Cela favorisera une planification plus cohérente et la levée des cloisonnements qui font que l'aide humanitaire est mise à l'écart des activités de développement, qui sont pour nous tous des tâches si cruciales. Dans le même temps, nous devons veiller à ce que les engagements concernant l'aide publique au développement soient honorés. Il est capital de créer des emplois et d'investir dans la jeunesse pour faire en sorte que la migration soit un choix, non une nécessité.

S'agissant d'obtenir la paix et la sécurité, c'est avec beaucoup d'espoir et de grandes espérances que nous avons entendu dans cette salle un appel fort à la prévention et au règlement des conflits armés. Les conflits violents sont souvent source de déplacements massifs, comme nous le savons tous. Nos travaux doivent être guidés par le principe selon lequel il convient d'agir au plus tôt, avec prévoyance et de façon responsable. Les images choquantes que nous voyons et les histoires que nous entendons nous touchent tous, partout dans le monde. Il nous faut donc nous tourner non seulement vers les gouvernements, mais aussi vers d'autres acteurs, pour remédier au problème. La société civile et le secteur privé se mobilisent et adoptent des mesures innovantes face aux déplacements de réfugiés et de migrants.

Nous sommes conscients qu'il reste bien des étapes à franchir et des tâches à accomplir, notamment celles qui consistent à s'accorder sur la manière de gérer

efficacement les migrations et à apprendre comment intégrer avec succès les réfugiés et les migrants dans nos sociétés, et comment renforcer la coopération au profit des migrants qui se trouvent en situation de vulnérabilité. Vu comme il est urgent de relever tous ces défis, la mise en œuvre de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants doit débiter dès à présent, sur le plan national et à l'échelle internationale.

Les États Membres ont fixé des délais critiques. D'ici à 2018, nous entendons adopter un pacte mondial pour des migrations sûres, organisées et régulières – formule qui d'ailleurs elle est aussi tirée des objectifs de développement durable. Nous voulons également parvenir à une répartition plus équitable des responsabilités d'accueil et d'appui des réfugiés du monde en adoptant un pacte mondial sur les réfugiés, en 2018.

Le système des Nations Unies va maintenant se mobiliser en faveur d'un processus de suivi global. Nous avons pris une mesure importante aujourd'hui en intégrant l'Organisation internationale pour les migrations au système, en qualité d'organisation apparentée. Ce faisant, nous reconnaissons sa contribution précieuse et sans équivalent aux travaux des Nations Unies sur les migrations. Le système en ressort fortifié à mesure que nous relevons les défis qui se posent à nous et que nous saisissons les occasions qui nous sont données. La Déclaration de New York nous engage à assurer un suivi constant de nos engagements. Il serait utile de dresser un bilan dans un an pour vérifier que nous sommes sur la voie de réaliser nos objectifs à l'échéance de 2018. Comme nous l'a rappelé ce matin l'un des jeunes réfugiés qui se sont exprimés devant nous, les réfugiés agissent déjà; c'est à présent au tour de la communauté internationale de faire de même.

Pour terminer, je tiens à souligner qu'il faudra déployer des efforts collectifs avec toute la détermination requise pour gérer les déplacements massifs de réfugiés et de migrants dans le monde. Nous devons prévenir et régler rapidement les crises politiques. Nous devons traiter les crises humanitaires. Nous devons tenir un débat éclairé sur les politiques, comme nous avons commencé à le faire aujourd'hui. Nous devons défendre les droits de l'homme de tout un chacun. Nous devons nous attaquer aux causes profondes des problèmes et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Et nous devons contrer les facteurs de clivage qui visent à instiller la peur et à élever un mur entre « eux » et « nous ».

Certains des réfugiés et des migrants qui se sont joints à nous aujourd'hui ont subi de terribles épreuves. Ils ont fait preuve de courage et de résistance et nous donnent un peu d'espoir. Nous devons nous en inspirer en portant la Déclaration de New York dans le même esprit. Ensemble – et c'est là peut-être le mot le plus important du monde, aujourd'hui – nous pouvons bâtir un nouvel avenir. Il doit s'agir d'un avenir où les migrants et les réfugiés, les nations hôtes et les communautés d'accueil puissent vivre en harmonie, dans le bien-être et le respect mutuel, et aujourd'hui les États Membres ont commencé à travailler en ce sens. Mettons-nous donc au travail, ensemble.

Le Coprésident (M. Thomson) (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Secrétaire général pour sa déclaration.

Je vais faire quelques observations rapides avant de lever la séance.

Je m'associe aux orateurs précédents pour remercier tous les États Membres de leur participation de haut niveau à la réunion au sommet d'aujourd'hui; elle témoigne de la gravité de la situation dont nous sommes saisis et de notre attachement collectif à trouver des solutions mondiales et empreintes d'humanité pour régler cette crise. Il importe toutefois de ne pas nous en tenir à cela.

Nous devons agir prestement pour honorer les engagements pris aujourd'hui. Nous devons continuer d'accorder à la crise des réfugiés et des migrants l'attention, l'énergie et la mobilisation voulues. Nous devons redoubler d'efforts pour défendre les droits fondamentaux des réfugiés et des migrants. Nous devons faire barrage au racisme, à la xénophobie et aux autres formes d'intolérance qui visent à déshumaniser les personnes vulnérables en situation de précarité. Surtout, nous devons encourager la mise en œuvre universelle du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui contribuera à remédier à nombre des causes profondes qui poussent les populations à fuir.

Je me tiens prêt à travailler avec les États Membres, le système des Nations Unies, la société civile et les autres acteurs principaux tout au long de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale afin que nous puissions trouver des solutions durables qui répondent à cet impératif moral de notre temps. Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, ce matin,

« J'appelle les États Membres à maintenir leurs grandes ambitions tout au long de ces

processus et à toujours chercher à faire mieux sur la base de notre humanité commune et des valeurs de décence et d'égalité. Le bien-être de millions de personnes dépend de nous, à l'ONU, et nous ne devons pas manquer à notre devoir envers elles au moment où elles sont dans une situation très difficile » (*A/71/PV.3, p. 2*).

Je ne saurais en terminer ce soir sans féliciter les États Membres et tous ceux qui ont rendu possible aujourd'hui l'adoption de la Déclaration de New York

pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1). Je vois beaucoup d'entre eux dans cette salle ce soir et je prends acte de leur présence. Au nom des migrants et des réfugiés du monde entier, je remercie tous les participants.

Je déclare maintenant close la Réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants.

La séance est levée à 19 h 55.